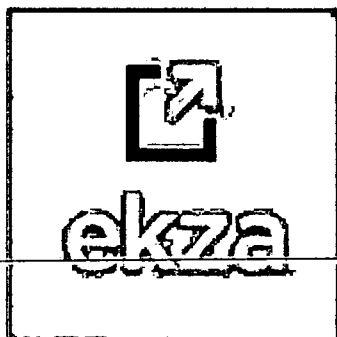


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOULOGNE SUR MER - 6202 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/09/2025 - 7014 - 1957 B 00008 - 615 720 083 - HOLDING
IMMOBILIERE LACROIX



Conseil
& Expertise comptable

Au service
de votre
dynamisme

Comptes annuels

du 01/01/2024 au 31/12/2024

SCA HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

5 GRANDE RUE

62200 BOULOGNE SUR MER

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

Siège social : 67, rue du Mont Joie - 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE
SARL - RCS Boulogne sur mer B 878 643 212
SIRET : 878 643 212 00011 - APE : 6920 Z

SCA HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

Sommaire

<i>Compte rendu de travaux</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>4</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>5</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>6</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>8</i>
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	<i>10</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>11</i>
<i>Immobilisations - Edition des dotations (fiscal seul)</i>	<i>12</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>13</i>
<i>Liasse</i>	<i>29</i>

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SCA HOLDING IMMOBILIERE LACROIX** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 956 099 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : 31 658 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à SAINT MARTIN BOULOGNE
Le 04/04/2025

Signature

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	952 971		952 971	952 971
	Créances rattachées à des participations	921		921	921
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		953 892		953 892	953 892
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	1 001 926		1 001 926	949 563
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	282		282	342
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 002 208		1 002 208	949 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 956 099		1 956 099	1 903 796
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				921	921
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	225 650	225 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 448	10 448
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 565	22 565
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 034 369	1 034 369
	Report à nouveau	315 604	309 540
	Résultat de l'exercice	31 658	6 063
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 640 295	1 608 637
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	311 641	291 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 825	2 772
	Dettes fiscales et sociales	338	1 170
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	315 805	295 160
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 956 099	1 903 796
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 658,08	6 063,47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	315 805	295 160
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

				31/12/2024	31/12/2023
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				203 117
	Total des produits d'exploitation (1)				203 117
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			4 216	4 119
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			12 000	12 000
Total des charges d'exploitation (2)			16 216	16 119	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(16 215)	186 998	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 215)	186 998
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	34 685	51 767
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 854	34 413
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		36 854	34 413
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	12 611	7 304
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		12 611	7 304
RESULTAT FINANCIER		24 243	27 109
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		42 712	265 873
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		52 599
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			52 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(52 599)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 054	207 211
TOTAL DES PRODUITS		71 539	289 296
TOTAL DES CHARGES		39 881	283 232
RESULTAT DE L'EXERCICE		31 658	6 063
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	953 892	48,76	953 892	50,10		
Autres participations	952 971	48,72	952 971	50,06		
ACTIONS HOLDING ST JACQUE	83 035	4,24	83 035	4,36		
11546 ACT SAS METZ INVEST	11 829	0,60	11 829	0,62		
ACTIONS STE IMMO.LACROIX	215 305	11,01	215 305	11,31		
50 PARTS SCP LONGUEPIERRE	72 602	3,71	72 602	3,81		
5702 PARTS GF BECASSERIE	570 200	29,15	570 200	29,95		
Créances rattachées à des participations	921	0,05	921	0,05		
CREANCES PARTICIPAT.METZ INVEST	921	0,05	921	0,05		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 002 208	51,24	949 905	49,90	52 303	5,51
Autres créances	1 001 926	51,22	949 563	49,88	52 363	5,51
C/C STE IMMO.LACROIX	630 432	32,23	596 019	31,31	34 413	5,77
ASSOCIES - INTERETS COURUS	36 854	1,88	34 413	1,81	2 441	7,09
SCP LONGUEPIERRE	334 640	17,11	319 131	16,76	15 509	4,86
Disponibilités	282	0,01	342	0,02	(60)	-17,56
SOCIETE GENERALE	282	0,01	342	0,02	(60)	-17,56
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 956 099	100,00	1 903 796	100,00	52 303	2,75

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	1 640 295	83,86	1 608 637	84,30	31 658	1,97
Capital Social ou individuel	225 650	11,54	225 650	11,85		
CAPITAL APPELE VERSE	225 650	11,54	225 650	11,85		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 448	0,53	10 448	0,55		
PRIMES D'APPORT	10 448	0,53	10 448	0,55		
Réserve légale	22 565	1,15	22 565	1,19		
RESERVE LEGALE PROP.DITE	22 565	1,15	22 565	1,19		
Autres réserves	1 034 369	52,88	1 034 369	54,33		
AUT RES RESERVES	1 034 369	52,88	1 034 369	54,33		
Report à nouveau	315 604	16,13	309 540	16,26	6 063	1,96
REPORT A NOUVEAU	315 604	16,13	309 540	16,26	6 063	1,96
Résultat de l'exercice	31 658	1,62	6 063	0,32	25 595	422,11
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	315 805	16,14	295 160	15,30	20 645	6,99
Emprunts et dettes financières divers	311 641	15,93	291 218	15,30	20 423	7,01
SCI COEUR DE VILLE	3 115	0,16	3 115	0,16		
C/C STE PL ET CIE	76 340	3,90	66 340	3,48	10 000	15,07
C/C JEAN PIERRE LACROIX	217 153	11,10	212 043	11,14	5 110	2,41
ANNICK FLORENTIN	1 740	0,09	1 740	0,09		
C/C ALEXIS FLORENTIN	683	0,03	683	0,04		
Int CC - C/C JEAN PIERRE LACROIX	12 611	0,64	7 298	0,38	5 314	72,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 825	0,20	2 772	0,15	1 053	38,01
Collectif fournisseurs créditeurs	1 878	0,10	916	0,05	962	105,01
FOURN. FACT. NON PARVEN.	1 948	0,10	1 856	0,10	92	4,94
Dettes fiscales et sociales	338	0,02	1 170	0,06	(832)	-71,11
ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES	338	0,02	1 170	0,06	(832)	-71,11
TOTAL DU BILAN PASSIF	1 956 099	100,00	1 903 796	100,00	52 303	2,75

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation			203 117		(203 117)	-100,00
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Autres produits d'exploitation			203 117		(203 117)	-100,00
PRODUITS DIV. GESTION COURANTE					-96,30	
REPRISES AUX PROVISIONS IMPOTS			203 116		(203 116)	-100,00
Total des charges d'exploitation		16 216	16 119		97	0,60
Autres achats et charges externes		4 216	4 119		97	2,35
HONORAIRES		3 847	3 664		183	5,01
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		45	55		(10)	-18,96
SERVICES BANCAIRES		324	400		(76)	-19,04
Autres charges de gestion courante		12 000	12 000			
JETONS DE PRESENCE		2 000	2 000			
REM GERANCE PL ET CIE SELON AG		10 000	10 000			
CH. DIVERSES GESTION COURANTES					-100,00	
Résultat d'exploitation		(16 215)	186 998		(203 213)	-108,67
Bénéfice attribué ou perte transférée		34 685	51 767		(17 082)	-33,00
QP RESULTAT LONGUEPIERRE		34 685	51 767		(17 082)	-33,00
Total des produits financiers		36 854	34 413		2 442	7,10
Autres intérêts et produits assimilés		36 854	34 413		2 442	7,10
REVENUS DES VMP		36 854	34 413		2 442	7,10
Total des charges financières		12 611	7 304		5 308	72,67
Intérêts et charges assimilées		12 611	7 304		5 308	72,67
INTERETS DES COMPTES COURANTS		12 611	7 298		5 314	72,81
INTERETS DECOUVERTS BANCAIRES			6		(6)	-100,00
Résultat financier		24 243	27 109		(2 866)	-10,57
Résultat courant avant impôts		42 712	265 873		(223 161)	-83,94
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles			52 599		(52 599)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			52 599		(52 599)	-100,00
CHARGES EXCEP. AMENDES FISCALES			52 599		(52 599)	-100,00
Résultat exceptionnel			(52 599)		52 599	100,00

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Impôts sur les bénéfices		11 054		207 211	(196 157)	-94,67
IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 054		207 211	(196 157)	-94,67
Résultat de l'exercice		31 658		6 063	25 595	422,11

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 956 099 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 71 539 euros** et un total **charges de 39 881 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 31 658 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

La société ne constate pas de stock.



Règles et méthodes comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont détaillés dans l'annexe ci-après.

Evénements post-clôture

Nous ne constatons aucun événement majeur post-clôture.

Frais d'établissement

	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

	31/12/2024	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

HOLDING IMMOBILIERE LACROIX
Société en commandite par actions
au capital de 225650 euros
Siège social 5 Grande Rue – 62200 BOULOGNE SUR MER
615720083 R.C.S BOULOGNE SUR MER

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le 10 JUIN à 11 h 30, les associés de la société se sont réunis, 5 Grande Rue – 62200 BOULOGNE SUR MER, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion du comité de direction sur l'exercice social clos le 31/12/2024
- rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024
- rapport sur les conventions spéciales
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à l'organe dirigeant
- Affectation du résultat
- distribution de dividendes
- fixation des jetons de présence
- renouvellements de mandats

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée générale procède à la composition du bureau de la séance :

- Monsieur Jean-Pierre LACROIX préside la séance en sa qualité de Président
- Mademoiselle Annick FLORENTIN, appelée comme scrutateur,
- Monsieur Pierre GERARD, représentant le cabinet SECA FOREZ, Commissaire aux comptes, est présent.
- Monsieur Christophe DELOZIERE, représentant le cabinet EKZA, Comptable, est présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 4513 actions sur les 4513 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes
- les statuts de la Société
- la feuille de présence à l'assemblée
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2024
- le rapport de gestion du Conseil de surveillance
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- les rapports du Commissaire aux comptes
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil de surveillance.

Puis, le Président ouvre la discussion et personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., prend acte qu'aucune ne dépense ni charge de la nature de celles visées à l'article 39.4 de ce code, n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Comité de direction et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Comité de direction quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat.

En conformité aux dispositions statutaires, l'assemblée décide d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 31 658 €, au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Celui-ci s'élevant au 31/12/2024 à 315 604 € est ainsi augmenté du bénéfice 2024 pour s'établir à 347 262 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 22.5 défini dans les statuts de la société, les associés décident d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération à titre de jetons de présence d'une somme de 2 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune nouvelle convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L. 226-10 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

Le Président informe le Comité de direction que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, au cours de l'exercice écoulé ont été communiqués au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

Le Président



Le Scrutateur



HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

SCA au capital de 225 650 euros – SIRET 61572008300026

Siège social
5 GRANDE RUE
62 200 BOULOGNE SUR MER

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Les filiales dont nous avons une participation significative ont eu un développement d'activité compromis par les difficultés du commerce de détail.

Le chiffre d'affaires de la SAS IMMOBILIERE LACROIX est en baisse de 7.23 %.

L'activité réalisée par la SCP LONGUIPIERRE, à travers les SCP COPRO et AALLIANCE, a produit un résultat d'exercice de 121588 €, en augmentation de 75.28%

Ce résultat en très forte hausse correspond à un décalage des versements des recettes de 2023 à 2024

I. I - INFORMATIONS DISPENSEES EN APPLICATION DES ARTICLES L.441-6 alinéa 1 DU CODE DE COMMERCE (issu de la loi n°2008-776 du 4 août 2008) et D.441-4 du CODE DE COMMERCE (issu du décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008)

Les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes, doivent publier « des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs ou de leurs clients ». A ce titre, elles doivent indiquer « la décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ».

Pour satisfaire à ces dispositions, nous portons à votre connaissance le solde au 31 décembre 2024 des dettes fournisseurs :

	SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS
Echéance à 30 jours	
Echéance à 60 jours	3825 €
Poste fournisseurs au 31/12/2024	3825 €

II. II - INFORMATIONS DISPENSEES EN APPLICATION DES ARTICLES L.233-6 alinéa 1 ET L.233-13 DU CODE DE COMMERCE (lois n°85-705 du 12 juillet 1985 et 89.531 du 2 août 1989)

En fonction des informations reçues, en application de l'article L.233-12 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation :

- Monsieur Jean-Pierre LACROIX détenait une participation représentant 56.19 % du capital social de notre société ;
- Madame Annick FLORENTIN détenait une participation représentant 21.03 % du capital social de notre société ;
- Monsieur Pierre-Alexis FLORENTIN détenait une participation représentant 20.76 % du capital social de notre société ;
- En janvier 2023, Monsieur Dan DASSIER est devenu actionnaire à hauteur de dix actions et détient une participation représentant 0.22 % du capital social de notre société ;
- La SARL PL & CIE, gérante commanditée de notre société, détenait 91 actions en nue-propriété. L'usufruit de ces actions étant détenu par Jean-Pierre LACROIX.

Le chiffre d'affaires réalisé par la société IMMOBILIERE LACROIX au cours de son exercice s'élève à 1 500 932 €. La dotation aux amortissements à 374359 € contre 347245 en 2023.

Les remboursements des emprunts souscrits précédemment se sont élevés à 441578 €.

Les frais financiers s'élèvent à 87947.57 € contre 89020€, soit une baisse de 1.20 %.

La SCP LONGUEPIERRE enregistre un résultat net de 121588 €, en augmentation de 75.28 %, pour un total bilan de 714652 €.

Les activités forestières du GROUPEMENT FORESTIER DE LA BECASSERIE ont générés un bénéfice de 6805 €.

La S.I.L, en qualité de gérante du GROUPEMENT FORESTIER PIERRE LACROIX, agit concrètement à la fixation de CO2 et tend vers la neutralité carbone si on fait un rapprochement des émissions correspondantes à l'énergie consommée dans les locaux donnés à bail.

III - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui s'élève à 31658 €, au compte report à nouveau créditeur qui sera ainsi porté à un total de 347 262 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices sociaux visés par ce texte se sont respectivement élevés à :

Exercice clos le :	Distribution globale	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Sans abattement
31 décembre 2023	0	0	0
31 décembre 2022	0	0	0
31 décembre 2021	0	0	0

IV – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun évènement particulier, susceptible de remettre en cause le résultat présenté ce jour, n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours

V - Les associés, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., prend acte qu'aucune dépense ni charge de la nature de celles visées à l'article 39.4 de ce code, n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

VI - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Notre Commissaire aux Comptes, le Cabinet SECA FOREZ, a préparé des rapports sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées et nous les présente maintenant.

Le Président, M. Jean-Pierre LACROIX.



HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

SCA au capital de 225 650 euros – SIRET61572008300026

Siège social - 5 Grande Rue
62200 BOULOGNE SUR MER

PROJET DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., prend acte qu'aucune ne dépense ni charge de la nature de celles visées à l'article 39.4 de ce code, n'a été comptabilisée au cours de cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuvent l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître un bénéfice de 31 658 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion établi par le Président, et donne quitus de leur gestion aux organes dirigeants.

TROISIEME RESOLUTION

En conformité des dispositions statutaires, nous vous proposons d'affecter comme suit, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 31 658 € :

Augmentation du compte « REPORT A NOUVEAU », pour le porter à :

-	31/12/2024	315 604 €
-	Bénéfice 2024	31 658 €
-	Total	347 262 €

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 22.5 défini dans les statuts de la société, les associés décident d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération à titre de jetons de présence d'une somme de 2 000 €.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune nouvelle convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue à l'article L. 226-10 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

Le Président précise que le Commissaire aux comptes a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

Le Président informe le Comité de direction que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, au cours de l'exercice écoulé ont été communiqués au Commissaire aux comptes

SIXIEME RESOLUTION

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le Président, M. Jean-Pierre LACROIX.



EXPERTISE COMPTABLE

AUDIT

CONSEIL

Pierre GERARD
Laurent BECUWE
Aurélien TRONEL

HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

SCA au capital de 225 650 euros

Siège social
5, Grande rue
62200 BOULOGNE - SUR - MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2024

Société d'expertise comptable
inscrite
à l'ordre des experts-comptables
Rhône-Alpes

Société de commissariat aux
comptes inscrite à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

SAS AU CAPITAL DE 440.000 €
778 149 716 RCS
SAINT-ETIENNE
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 15 778 149 716

GROUPE SECA

WWW.SECA-FOREZ.COM

SECA FOREZ

7 rue de l'Artisanat - BP 224

42390 VILLARS

Tél : 04 77 92 84 20

Fax : 04 77 92 84 29

Mail : contact@seca-forez.com

GROUPE SECA

Buro Club - Tour Part Dieu

129 rue servient

69326 LYON Cedex 03

Tél : 04 77 92 84 20

Mail : contact@seca-forez.com

ARS

6 voie Jean Mugnier

42420 LORETTE

Tél : 04 77 73 37 07

Fax : 04 77 73 07 05

Mail : contact@ars-conseil.com

ECCS

5 rue Jean Desjoux

42480 LA FOUILLOUSE

Tél : 04 77 30 18 90

Fax : 04 77 30 52 33

Mail : eccs@eccs-bm.fr

Membre du groupement
ABSOLUCE



Aux associés de la société Holding Immobilière Lacroix,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HOLDING IMMOBILIERE LACROIX SCA** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant de 952 971 € net, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous nous sommes notamment assurés de la réalité et de la correcte évaluation de actifs comptabilisés dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-37-3 ne sont pas mentionnées dans le rapport de la Gérance sur le gouvernement d'entreprise. En conséquence nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Villars, le 27 mai 2025

SAS S.E.C.A. FOREZ



Laurent BECUWE
Gérant de la SARL FILAUPI - Présidente
Commissaire aux Comptes
Région de LYON

ANNEXE DU RAPPORT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

-
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	952 971		952 971	952 971
	Créances rattachées à des participations	921		921	921
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	953 892		953 892	953 892
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	1 001 926		1 001 926	949 563
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	282		282	342
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	1 002 208		1 002 208	949 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 956 099		1 956 099	1 903 796
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				921	921
(3) dont créances à plus d'un an					



Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	225 650	225 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10 448	10 448
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 565	22 565
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 034 369	1 034 369
	Report à nouveau	315 604	309 540
	Résultat de l'exercice	31 658	6 063
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 640 295	1 608 637
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	311 641	291 218
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 825	2 772
	Dettes fiscales et sociales	338	1 170
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	315 805	295 160
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 956 099	1 903 796
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	31 658,08	6 063,47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	315 805	295 160
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat

1/2

31/12/2024

31/12/2023

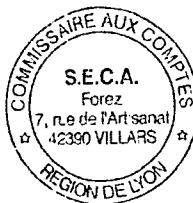
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				203 117
	Total des produits d'exploitation (1)				203 117
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			4 216	4 119
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			12 000	12 000
	Total des charges d'exploitation (2)			16 216	16 119
RESULTAT D'EXPLOITATION				(16 215)	186 998



Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(16 215)	186 998
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	34 685	51 767
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 854	34 413
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		36 854	34 413
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	12 611	7 304
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		12 611	7 304
RESULTAT FINANCIER		24 243	27 109
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		42 712	265 873
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		52 599
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		52 599
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(52 599)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 054	207 211
TOTAL DES PRODUITS		71 539	289 296
TOTAL DES CHARGES		39 881	283 232
RESULTAT DE L'EXERCICE		31 658	6 063
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



ANNEXES



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 956 099** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 71 539** euros et un total **charges de 39 881** euros, dégageant ainsi un **résultat de 31 658** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

La société ne constate pas de stock.



Règles et méthodes comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont détaillés dans l'annexe ci-après.

Evénements post-clôture

Nous ne constatons aucun événement majeur post-clôture.



Frais d'établissement

	31/12/2024	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

	31/12/2024	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		





Immobilisations



	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	953 892					953 892
TOTAL	953 892					953 892

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
TOTAL				

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2024
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		4 513,00	50,0000	225 650,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		4 513,00	50,0000	225 650,00



Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	921	921	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
CREANCES	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	667 286	667 286	
	Débiteurs divers	334 640	334 640	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	1 002 846	1 002 846	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		36 854		

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 825	3 825		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	338	338		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	311 641	311 641		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	315 805	315 805		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		232 187			

Charges à payer

31/12/2024

Total des Charges à payer		14 559
Emprunts et dettes financières divers Int CC - C/C JEAN PIERRE LACROIX	12 611	12 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURN. FACT. NON PARVEN.	1 948	1 948



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	12 611	7 298	5 314	72,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 948	1 856	92	4,94
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 559	9 153	5 405	59,05



Charges à payer (détail) au 31/12/2024

Libellé	Montant
FNP-SG-COMM TENUE CPT E 31/12/24	24
SECA FOREZ-SOLDE HONOR CAC 2024	1 924
Int CC - C/C JEAN PIERRE LACROIX	12 611
Totalisation	14 559



Produits à recevoir

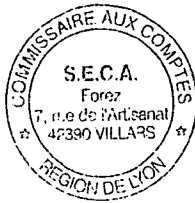
31/12/2024

Total des Produits à recevoir		36 854
Autres créances		36 854
ASSOCIES - INTERETS COURUS	36 854	



Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	36 854	34 413	2 441	7,09
TOTAL	36 854	34 413	2 441	7,09



Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Int CC - C/C STE IMMO.LACROIX	36 854
Totalisation	36 854



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		42 712		42 712
Résultat exceptionnel (et participation)				
Résultat comptable		42 712		42 712

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

31/12/2024

Résultat de l'exercice	31 658
Impôt sur les bénéfices	11 054
Résultat avant impôts	42 712
Variation des provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	42 712

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		



Rémunérations des Dirigeants

31/12/2024

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

31/12/2024

Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF

Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande

Effectif moyen

31/12/2024

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

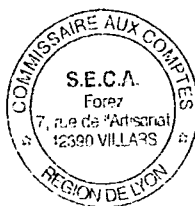
Cadres & professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

TOTAL



Identité de la société Mère

31/12/2024

Dénomination sociale - Siège social

Forme

Capital

% Détenu



1



Engagements financiers

	31/12/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties		1 975 000	
		1 975 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 975 000	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
CAUTION SAS IMMOBILIERE LACROIX-138-12	925 000	
CAUTION SAS IMMOBILIERE LACROIX-138-00	300 000	
CAUTION SAS IMMOBILIERE LACROIX-138-14	300 000	
CAUTION SAS IMMOBILIERE LACROIX-138-10	200 000	
CAUTION DE PORTEE GENERALE SASIMMOBILIERE LACROIX	250 000	
Totalisation	1 975 000	



EXPERTISE COMPTABLE

AUDIT

CONSEIL

Pierre GERARD
Laurent BECUWE
Aurélien TRONEL

HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

SCA au capital de 225 650 euros

Siège social
5, Grande rue
62 200 BOULOGNE SUR MER

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2024

Société d'expertise comptable
inscrite
à l'ordre des experts-comptables
Rhône-Alpes

Société de commissariat aux
comptes inscrite à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

SAS AU CAPITAL DE 440.000 €
778 149 716 RCS
SAINT-ETIENNE
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 18 778 149 716

GROUPE SECA

WWW.SECA-FOREZ.COM

SECA FOREZ

7 rue de l'Artisanat - BP 224

42390 VILLARS

Tel : 04 77 92 84 20

Fax : 04 77 92 84 29

Mail : contact@seca-forez.com

GROUPE SECA

Buro Club - Tour Part Dieu

129 rue servient

69326 LYON Cedex 03

Tel : 04 77 92 84 20

Mail : contact@seca-forez.com

ARS

6 rue Jean Mugniery

42420 LORETTE

Tel : 04 77 73 37 07

Fax : 04 77 73 07 05

Mail : contact@ars-conseil.com

ECCS

5 rue Jean Desjoyaux

42480 LA FOUILLOUSE

Tel : 04 77 30 18 90

Fax : 04 77 30 52 33

Mail : eccs@eccs-bm.fr

Membre du groupement
ABN/OLUCE



HOLDING IMMOBILIERE LACROIX

SCA au capital de 225 650 euros

Siège social

5, Grande Rue

62 200 BOULOGNE SUR MER

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.226-2 du code du commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.226.2 du code du commerce à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Convention autorisée et conclue au cours l'exercice écoulé :

En application de l'article L. 226-10 du code de commerce, nous avons été avisé de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance :

Comptes courants d'actionnaires : personnes physiques

- **Personne concernée :**
- M. Jean-Pierre Lacroix

- **Nature :**

L'associé personnes physiques Monsieur Jean Pierre Lacroix possède un compte courant créditeur au sein de votre société à hauteur de 217 153 € au 31.12.2024.

Le compte courant de cet associé personne physique est rémunéré, au taux annuel maximum déductible.

- **Modalités**

Le compte courant de cet associé personne physique a été rémunéré, au taux annuel de 5,75 % au cours de l'exercice ce qui a généré une charge de 12 611€.

Convention intervenue au cours des exercices précédents dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.226.20 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Convention relative à la rémunération de la Gérance

- **Personne Morale concernée :**

Société « P.L et CIE » représentée par Mesdames Isabelle DUBUIS et Sophie CARON

- **Nature et objet :**

Rémunération des fonctions de gérance de la société.

- **Modalités :**

Dans ce cadre, et conformément aux décisions prises par l'assemblée générale mixte du 18 mai 2016, la rémunération de la société « P.L ET CIE » en contrepartie de ses fonctions de gérants de la société et de la responsabilité qui y est attachée a bénéficié de la somme de 10 000 € HT au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Convention relative à la rémunération du Comité de Direction

- **Personnes concernées :**

- Mme Annick Florentin

- **Nature et objet :**

Versement d'une allocation aux membres du Comité de Direction.

- **Modalités :**

Dans ce cadre, et conformément aux décisions prises par l'assemblée générale, les membres du Comité de Direction ont bénéficié du versement d'allocations pour un montant de 2 000 € au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Comptes courants d'actionnaires : personnes physiques

- **Personnes concernées :**

- M. Pierre-Alexis Florentin
- Mme Annick Florentin

- **Nature :**

Les associés personnes physiques possèdent des comptes courants créditeurs au sein de votre société à hauteur de 2 422.73 € au 31.12.2024, répartis ainsi :

- Annick Florentin : 1 739,62 €,
- Pierre-Alexis Florentin : 683,11 €.

- **Modalités :**

Les comptes courants de ces associés personnes physiques n'ont fait l'objet d'aucune rémunération au cours de cet exercice.

Avances de trésorerie

- **Sociétés concernées :**

- Société Immobilière Lacroix.
- SCI Cœur de Ville
- SARL P.L. & Cie

- **Nature :**

Votre société a consenti au profit de la société Immobilière Lacroix une avance de trésorerie à hauteur de 630 431.94 €.

A l'inverse, votre société s'est vue consentir des avances de trésorerie à hauteur de 76 340 € par la société « P.L. ET CIE » et de 3 114,59 € par la société « SCI Cœur de Ville ».

- **Modalités :**

Seule l'avance de trésorerie consentie à la société Immobilière Lacroix a été rémunérée, au taux de 5,75 %.

Dans ce cadre, au 31 décembre 2024, votre société a constaté un produit relatif à ces avances de trésorerie, pour un montant de 36 854.00 €.

Convention de mise à disposition de locaux

▪ **Personne Morale concernée :**

- Société Immobilière Lacroix

▪ **Nature et objet :**

Mise à disposition de locaux

▪ **Modalités :**

La société Immobilière Lacroix met à la disposition de la société « Holding Immobilière Lacroix » SCA une pièce à usage de bureaux dans des locaux sis au 5, Grande Rue, 62200 Boulogne-sur-Mer, et dont elle dispose de la jouissance, pour y installer son siège social. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit et ce, pour une durée indéterminée.

Fait à Villars, le 27 mai 2025,

SAS S.E.C.A. FOREZ



Laurent BECUWE
Gérant de la SARL FILAUPI - Présidente
Commissaire aux Comptes
Région de LYON